

Monsieur le président, si le ministre voulait vraiment agir efficacement dans la présente crise inflationniste, en élaborant ces projets de loi, il imposerait une surtaxe à l'importation de bateaux des Américains qui viennent au Canada afin de préserver le marché canadien, plutôt que de contribuer à détruire l'industrie canadienne.

La compagnie Sunray Boats Inc., monsieur le président, est une industrie qui résulte des talents qui l'ont bâtie. Il s'agit d'une industrie, comme je le disais précédemment, formidable. Elle mérite d'être visitée, parce qu'elle a fait un travail inouï. Et cela grâce à des capitaux canadiens-français, un peu comme s'est établi la bonne réputation de Prince Craft, par exemple. On est habitué à produire un bon bateau, on est connu à la grandeur du pays et aux États-Unis, et voilà que maintenant, par cette surtaxe qui va donner 30 millions de dollars, comme le prétend le ministre des Finances, celui-ci va contribuer à détruire ce que son collègue du ministère de l'Expansion économique régionale a réussi à bâtir à l'aide d'une subvention à l'expansion, à même les taxes des contribuables.

Monsieur le président, je voudrais demander au ministre des Finances s'il a effectivement reçu des instances de ces compagnies canadiennes-françaises. Dans l'affirmative, les a-t-il rencontrées? Est-ce qu'il a vérifié le taux de consommation réelle d'énergie par les consommateurs de bateaux de plaisance? Est-ce qu'il peut dire dans quelle mesure cela pèse dans la balance en ce qui touche à l'économie d'énergie?

Le ministre n'a-t-il pas étudié attentivement d'autres méthodes en vue d'économiser de l'énergie plutôt que de «mettre à terre» les industries de chez nous? Quelle réponse le ministre des Finances a-t-il donnée à ces industries? Est-ce que le ministre des Finances a consulté, et cela est une question importante, son collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson), qui a contribué à créer de l'emploi chez nous avant d'annoncer l'imposition de cette surtaxe qui va contribuer à fermer les usines chez nous? Dans l'affirmative, quel a été le résultat de cette consultation? Sinon, pourquoi n'a-t-il pas consulté son collègue?

Monsieur le président, je pense qu'avant de poursuivre davantage l'étude de ce bill, il est important de prendre son temps et de vérifier ce qu'on a fait dans le passé avec l'argent des contribuables, et ce qu'on entend en faire à l'avenir.

Il y a des dépenses, des gaspillages d'énergie dans de nombreux secteurs de notre économie, et cela ne dépend pas nécessairement du gouvernement, mais de nos habitudes, puisqu'au Canada on avait tout en grande quantité. Voilà que maintenant la menace d'une limite d'énergie pèse sur nous. Or, dans certains secteurs, on laisse le gaspillage se faire d'une façon éhontée. Dans certains secteurs on fait payer plus cher les mêmes sources d'énergie que dans d'autres, c'est déjà là une politique de deux poids et deux mesures pour les Canadiens.

Voilà, monsieur le président, que par surcroît on va contribuer à fermer des usines chez nous sous prétexte d'épargner de l'énergie, alors qu'on va laisser continuer le gaspillage dans d'autres secteurs. Quant à moi, je dis que si le ministre des Finances est vraiment intéressé aux finances de ce pays, il va consulter son collègue le ministre de l'Expansion économique régionale, et il va dire s'il a réellement évalué les répercussions économiques de cette surtaxe de 10 p. 100 qui s'ajoute aux taxes déjà existantes sur ces bateaux.

Monsieur le président, si le ministre laisse l'article 11 inchangé, cela signifie que le prix des bateaux augmentera

Accise—Loi

de 10 p. 100. De plus, il faut compter la hausse du prix des matières premières qui sont elles aussi faites à partir du pétrole dont le prix est déjà lui-même prohibitif. Monsieur le président, comme le dit mon collègue des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth), qui utilise ces embarcations, je pense que le ministre n'a sûrement pas pris une décision réfléchie. Il a probablement été influencé surtout par ses hauts fonctionnaires.

Monsieur le président, j'estime qu'il est important que le ministre prenne une position rationnelle là-dessus, et accepte, étant donné que le Parlement est un endroit pour «parlementer», de réviser sa position sur l'article 11.

● (2030)

M. Blais: Monsieur le président, je voudrais simplement dire certaines choses, du fait que les gens parlent du paragraphe 11 comme étant un paragraphe d'importance. Le ministre a indiqué tout à l'heure qu'il avait reçu des instances au sujet de ce paragraphe de tous les partis de la Chambre, instances sur lesquelles je suis d'accord. J'invite le ministre à reconsidérer cet article parce que des arguments ont été apportés, lesquels quant à moi sont très lumineux et persuasifs.

[Traduction]

Je représente une région essentiellement pauvre. Je l'ai rappelé à plusieurs reprises au cours des interventions que j'ai faites ici depuis deux ans et au cours d'entretiens que j'ai eus avec divers ministres. J'ai indiqué que l'expansion régionale constitue l'un des éléments clés de l'action du gouvernement actuel en faveur de ma région et de son mieux-être.

J'admets que nous allons bientôt manquer de cette denrée qu'est le pétrole. En ma qualité de vice-président du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics, je suis bien placé pour savoir que la mesure à l'étude en est une sur laquelle il ne peut y avoir de désaccord. J'admets qu'avec la pénurie qui va sévir, il va falloir penser à la conservation. Les Canadiens savent dans l'ensemble que c'est là une chose indispensable. Permettez-moi cependant de citer une lettre que m'adressait mon homologue le député provincial Richard Smith. A mon avis, il exposait en peu de mots la situation de l'expansion régionale. Voici le paragraphe dont il s'agit:

J'admets les raisons d'être de la taxe, mais la difficulté tient à ce que cette taxe exercera ses effets dans les régions canadiennes à faible taux de croissance, qui comptent le plus sur le tourisme car, si l'on observe ce qui se passe à l'échelle du pays, tourisme, stagnation économique et bas revenu sont synonymes, et, bien sûr, la vente des articles de ce genre se pratique presque exclusivement dans ces régions touristiques de la province.

Je suis contraint de me ranger à cet avis, à cause surtout du fait que ma région ne peut compter que sur une saison très courte. Nous n'avons pas comme la Nouvelle-Écosse la chance d'avoir un été bien long. Chez moi, la saison est relativement courte, et l'industrie touristique n'a que très peu de temps pour faire ses recettes. Mais, par contre, elle doit investir beaucoup, à cause de la nature de sa clientèle. Car, comme nous le savons tous, le touriste devient difficile depuis quelques années et ne se satisfait que de ce qu'il y a de mieux. Il lui faut des établissements impeccables, les meilleurs guides, le plus beau matériel.

Étant donné les pressions que je subis pour encourager l'industrie du tourisme, je ne vois pas comment le petit exploitant—et cela s'applique à la plupart des exploitants d'entreprises touristiques dans ma région—pourra survivre à un supplément de 10 p. 100 sur ses embarcations de plaisance.